

ARRETÉ N° 2025/2102
PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX POUR 2025

Le Maire de la Ville de Mulhouse

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L1413-1 et suivants
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 17 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Maire
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 juillet 2020 portant création et composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 novembre 2024 portant renouvellement de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Arrête :

Article 1^{er}

La Commission Consultative des Services Publics Locaux, qui se tient annuellement, sera présidée en 2025 par Madame Nathalie MOTTE, Adjointe au Maire.

Article 2

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Mulhouse est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Mme Nathalie MOTTE, Adjointe au Maire
- M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse

Fait à Mulhouse le 1^{er} septembre 2025

Le Maire,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Michèle LUTZ